

Traite ROCH HACHANA

Proposition de plan – Deuxième chapitre - Daf 24 a & b

24 a

Guemara

Si l'un des témoins donne la hauteur de la nouvelle lune comme deux aiguillons et l'autre comme trois, leur témoignage est accepté.

- *Mais si l'un dit trois tapis de selle, et les cinq autres, il est disqualifié.*
- *Cependant, l'un ou l'autre peut se combiner avec d'autres témoins.*

S'ils ont vu le reflet de la lune, ou s'ils l'ont vu à travers un cristal, ou à travers des nuages, ils ne peuvent en témoigner.

- *S'ils en ont vu la moitié de cette façon, ils ne peuvent pas en témoigner.*
 - *S'ils ne peuvent pas témoigner quand ils ont vu la lune entière de cette façon, n'est-il pas évident qu'ils ne peuvent pas témoigner quand ils n'en ont vu que la moitié de cette façon ?*
 - *Cela signifie qu'ils ont vu l'autre moitié directement dans le ciel.*

Beraita : S'ils disent qu'ils l'ont vu mais qu'ils ne l'ont pas vu plus tard, leur témoignage ne fonctionne pas.

- *Doivent-ils pas la garder constamment à l'esprit ?*
 - *Cela signifie qu'ils l'ont observée par hasard, mais qu'ils ne l'ont pas vu lorsqu'ils ont essayé de l'inspecter aux fins de témoignage*
 - *Leur témoignage est inacceptable parce que c'est peut-être un nuage qu'ils ont vu.*

Mishna

Le Rosh Beit Din prononce "Mekudash !" et tout le monde le répète deux fois.

- *Que la lune ait été vue le 30 ou le 31, c'est fait.*
 - *R. Elazar ben R. Tzadok : Si elle a été vue le 31, il n'y pas de déclaration de sanctification du Beth Din car le nouveau mois a déjà été sanctifié par le Ciel.*

Guemara

Comment savons-nous que le Rosh Beit Din le fait en premier ?

- *Parce que le Pasuk déclare que Moshé a dit aux Mo'adim au Bnei Yisrael.*

Comment savoir si les gens le répètent après lui ?

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Parce que les Pasuk qui "les déclareront" peuvent être lus comme "tu les déclareras".*
- *Autre réponse / R. Nachman bar Yitzchak : La source est un Pasuk qui fait référence à "eux" déclarant les Mo'adim.*

Pourquoi le répètent-ils deux fois ?

- *Car le Pasuk parle de "Mikra'i Kodesh" au pluriel.*

[A propos du jour de sanctification par le Beth Din]

- *R. Elazar ben R. Tzadok : Si la lune a été vue le 31, elle n'est pas sanctifiée, car elle l'a déjà été par le Ciel.*
- *Plimo : Elle n'est sanctifiée que si elle est vue le 31, pas si elle est vue le 30.*
- *R. Elazar ben R. Shimon : Dans les deux cas, elle n'est pas sanctifiée.*
 - *La source est que le Pasuk sur la consécration de la cinquantième année nous enseigne que seules les années sont consacrées par une proclamation, et non les nouveaux mois.*
 - *R. Yehudah citant Shmuel : La halachah suit R. Elazar ben R. Tzadok.*
 - *Abaye) : Cela ressort également d'une Mishnah ultérieure :*
 - *Mishnah) : Si Beit Din n'a pas réussi à le sanctifier avant la nuit, c'est un mois complet.*
 - *Mais il n'est pas dit qu'ils le sanctifient le lendemain !*
 - *La Mishnah n'exclut pas cela ; son but est de souligner que même si tout le monde a vu la lune le 30, c'est un mois plein si elle n'a pas été sanctifiée avant la nuit.*

Mishna

Raban Gamliel avait des photos de la lune pour montrer aux gens et leur demander ce qu'ils voyaient.

Guemara

Le Pasuk interdit de faire des images des serviteurs de Hash-m, non ?

- *Abaye : Il interdit seulement de faire des images de ces serviteurs dont il est possible de faire une réplique (mais pas des corps célestes) :*
 - *Beraïta : On ne peut pas faire une réplique du Mikdash ou quoi que ce soit dedans.*
 - *On peut faire une Ménorah tant qu'elle n'a pas sept branches.*

24b

- *Une Ménorah à sept branches ne peut pas être faite même à partir de métaux autres que l'or.*
- *R. Yosi bar Yehudah : Il se peut même qu'il ne soit pas fait de bois, car les Chashmona'im ont fait une menorah en bois.*
- *Leur menorah était fait de fer et recouvert d'étain (et plus tard transformé en argent puis en or).*

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Il n'est certainement pas permis de faire des images des corps célestes :

- *Cf. Beraita : Nous apprenons d'un Pasuk qu'on ne peut pas se faire une image de tout ce qui sert le Hash-m dans les cieux.*
 - *Abaye : Seule l'image combinée de quatre créatures qui est sur le trône de Hash-m est interdite.*
 - *Cela implique qu'une image de l'homme seul est permise, mais nous voyons dans une Beraita que c'est interdit !?*
 - *Le Pasuk interdit également l'image de Hash-m (qui est celle d'un homme dans les visions des prophètes).*
 - *Nous voyons dans une Beraita que les images d'autres serviteurs, comme Ofanim etc. sont également interdites !*
 - *Abaye : Il n'y a que les serviteurs dans les cieux supérieurs dont on ne peut pas faire des images.*
 - *Nous voyons dans une Beraita que le Pasuk interdit aussi de faire des images du soleil, de la lune et d'autres corps dans les cieux inférieurs ?*
 - *Il s'agit de faire des images pour le culte.*
 - *Dans ce but, même faire l'image d'un ver est interdit !?*
 - *C'est vrai, et la suite du Pasuk inclut cela.*
 - *Nous voyons dans une Beraita que le Pasuk interdit de faire des images du soleil et de la lune, même pas pour l'adoration !*
 - *Raban Gamliel a demandé à des non-Juifs de faire les images pour lui.*
 - *Quand R. Yehudah a demandé à des non-Juifs de faire de telles images sur une bague de signets pour lui, Shmuel l'a réprimandé !?*
 - *Les images faisaient saillie de l'anneau, ce qui risque d'être soupçonné d'être une idole :*
 - *Beraita : Une bague dont l'image dépasse ne doit pas être portée, mais peut être utilisée comme joint ;*
 - *Si l'image est enfoncée, elle peut être portée mais pas utilisée comme sceau.*
 - *Il n'y a certainement pas de risque de suspicion, car nous voyons que Rav, Shmuel et d'autres priaient dans une Shul qui a une statue dedans !?*
 - *il n'y a pas de soupçon de ce genre dans un lieu public.*
 - *Raban Gamliel n'était-il pas un individu et il devrait y avoir un risque de suspicion (même pour une image plate, puisque c'est ainsi que la lune apparaît quand même) ?*
 - *Depuis qu'il était prince, il recevait la visite de nombreuses personnes (et il n'y a aucun soupçon dans un lieu public).*

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Il ne s'agissait pas d'images entières, mais plutôt de composites d'images partielles.*
- *Ils ont été faits à des fins d'apprentissage, et les Pasuk ne les interdisent que pour des raisons pratiques.*